

SECTION HANDBALL

DOSSIER DE CANDIDATURE



Collège - Lycée - Lycée Pro
Institut d'Alzon Saint-Félix
Beaucaire
ANNEE 2024 - 2025



1. FINALITES DE LA STRUCTURE « Section Handball »

La finalité de ce projet est de permettre aux jeunes sportifs les plus motivés et talentueux de notre bassin de bénéficier d'un encadrement propice à leur développement sportif et personnel. Nous souhaitons à travers ce dispositif cultiver le goût de l'excellence, de la compétition et du dépassement de soi tout en veillant à leur bien-être physique et mental.

Pour cela nous avons fait appel aux partenaires locaux : L'Union Handball Tarascon Beaucaire, Bouillargues Handball Nîmes Méditerranée, le comité du Gard de handball et l'Institut Emmanuel d'Alzon qui sera le partenaire structurel.

Objectifs de la section Handball :

Permettre aux élèves de cette section de :

- Améliorer les conditions d'entraînements de nos jeunes talents (quantitativement et qualitativement)
- Ouvrir la section aux enfants qui s'orientent vers la voie professionnelle
- Permettre la construction du double projet (scolaire et sportif),
- Participer aux compétitions scolaire (UGSEL et UNSS),
- Former des sportifs accomplis et les responsabiliser.

2. L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

L'équipe pédagogique que représente, M. Barin (Directeur adjoint du Collège et du Lycée polyvalent) et Mmes Labatut et Roque (Professeures EPS), sont en accord avec le projet et mettent tout en œuvre pour faire fonctionner la structure.

Les élèves du parcours « Section Handball » suivent un parcours classique dans la mise en œuvre de leur projet scolaire mais proposera aux élèves un aménagement horaire et des entraînements adaptés.

L'établissement propose plusieurs régimes de fonctionnement :

- ½ Pensionnaire
- Externe

Attention : Le régime choisi par la famille ne doit pas mettre en péril, le fonctionnement et la qualité d'entraînement du sportif.
Pour cette rentrée 2024, le projet d'internat n'a pas été retenu

3. ASPECTS FINANCIERS

Pour les divers frais de scolarité et de restauration, merci de vous référer auprès de la fiche tarifaire de l'établissement d'Alzon.

Pour les participants à la section handball une remise exceptionnelle est attribuée : **Moins 20 % sur les frais de scolarité**

4. RECRUTEMENT ET ADMISSION

A l'issue des tests une commission réunissant les responsables scolaires ainsi que les professeurs d'EPS, responsable de la section, et les divers intervenants techniques et sportifs débattront des différents aspects qui sont :

1. **LE VOLET SCOLAIRE :**
Les bulletins scolaires de l'année en cours
L'avis du professeur principal
2. **LE VOLET SPORTIF :**
Avis de la Commission Technique
Une photocopie de la licence de l'année N
Avis de l'entraîneur du club
3. **LE VOLET MEDICAL :**
Un certificat médical d'aptitude au sport (qui peut être établi par le médecin traitant).

DELAI DE DEPOT DE CANDIDATURE

Avant le : **VENDREDI 24 MAI 2024**

Attention : le maintien d'un élève l'année suivante dans la section n'est pas automatique !!

MODALITES :

**JOURNÉE DE SELECTION LE MERCREDI
29 MAI 2024
AU GYMNASSE ANGELO PARISI à Beaucaire**

Pour cela chaque candidature sera étudiée sur plusieurs critères :

- Le scolaire
- Les appréciations et comportement du candidat
- Le parcours sportif

Les dossiers de candidatures seront étudiés.

Les modes de sélection :

- (1^{er} tour) Une sélection sur dossier sera faite dans un premier temps.
- (2^{ème} Tour) Des épreuves physiques ainsi que des matchs d'évaluations.

L'INSCRIPTION À LA SECTION « HANDBALL » EST UN ACTE VOLONTAIRE QUI DOIT ÊTRE MUREMENT RÉFLÉCHI.



FICHE DE CANDIDATURE

Eleve : Section 2024-2025 : Collège 4^{ème} 3^{ème} (*Rappel : LV1 : Anglais. LV2 : Espagnol*)
 Lycée Pro 2nde ASSP 2nde OL 2nde MS
 LEGT 2nde LEGT (ouverture rentrée 2024)

Régime prévu : E x t e r n e Demi Pensionnaire Interne (sous réserve)

M. Mlle NOM : Prénom :

Date de naissance :/...../..... à

Tél:/...../...../...../.....

E-mail :@.....

Responsable légal 1 : père mère autre

Nom : Prénom :

Tél :/...../...../...../..... Mail :

Adresse :

Tél:/...../...../...../.....

E-mail :@.....

Responsable légal 2 : père mère autre

Nom : Prénom :

Tél :/...../...../...../..... Mail :

Adresse (si différente):

Tél:/...../...../...../..... Port :/...../...../...../.....

E-mail :@.....

Le dossier est à ramener ou à renvoyer par voie postale à l'adresse de l'institut d'Alzon Saint Félix avec une photo du candidat (nom et prénom inscrits au dos)

*Légende : ASSP : Accompagnement Soins et Services à la Personne
 OL : Optique Lunetterie
 MS : Métiers de la Sécurité
 LEGT : Lycée Enseignement Général et Technologique*



FICHE MEDICALE

Nom : Prénom :

Date de naissance :

MORPHOLOGIE :

Taille : Poids : Latéralité :

Remarques :

.....
.....

ANTECEDENTS MEDICAUX : (*opérations, blessures, douleurs, allergies, asthme, traitement en cours ...*)

.....
.....
.....

Remarques :

.....
.....
.....

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION

À rédiger par un médecin.

Je soussigné, Docteur certifie avoir examiné ce jour

M., Mlle et n'avoir décelé aucune contre-indication

médicale à la pratique du Handball et **mis en évidence aucune restriction à la charge de travail.**

Date

Signature et cachet :



EMPLOIS DU TEMPS : SECTION HANDBALL

- Les emplois du temps seront aménagés pour permettre aux enfants de se rendre sur les lieux d'entraînement, de s'entraîner, se doucher et aussi de manger sur le temps méridien.
- Les éducateurs iront chercher les enfants dans l'établissement scolaire en minibus pour les déplacements dans les différents gymnases et les ramèneront après les séances.
- Il faut prendre en compte que le temps méridien ressemble à un sprint pour nous, joueuses et joueurs de la section sportive. En 2h, ils doivent manger, se changer, s'entraîner et remettre une tenue règlementaire (pas de jogging, short et maillot d'entraînement) pour retourner en classe.
- Programme de la section handball :
 - 2 entraînements handball de 1h15 par semaine (filles et garçons séparés)
 - 1 séance complémentaire par semaine : Renforcement musculaire / Préparation mentale / Intervention de professionnels de la santé (diététicien, ...) et du bien-être (sophrologue, ...) / Séance vidéo



CHARTRE DE COMPORTEMENT SECTION HANDBALL ANNEE 2024 - 2025

Pendant l'année scolaire, les devoirs peuvent se décliner par rapport à deux axes : le comportement et l'investissement.

Le comportement

Envers soi-même :

- Je m'engage à :
- Entretenir une hygiène de vie saine : alimentation, sommeil, propreté personnelle.
 - Accepter mes échecs / être motivé / chercher à m'améliorer, à me transformer.
 - Respecter le règlement intérieur de l'institut Emmanuel d'Alzon (et de l'internat le cas échéant).
 - Respecter le règlement de la section Sportive.

Envers l'encadrement scolaire, sportif et envers les partenaires, adversaires et officiels :

- Je m'engage à :
- Respecter tous les adultes de la communauté éducative (Agents techniques, professeurs, entraîneurs...).
 - Respecter les consignes et les horaires de cours et d'entraînements.
 - Avertir systématiquement mes professeurs, entraîneurs, et la vie scolaire en cas d'absence.
 - Accepter les remarques et les décisions tant sportives que scolaires de la part de mes professeurs, entraîneurs, personnel administratif et de vie scolaire.
 - A prendre une licence dans un club du territoire Gardois.

Respecter mes partenaires et mes adversaires

- Me comporter de façon correcte et respectueuse envers mes partenaires et mes adversaires, faire preuve de fair-play en toutes occasions
- Être exemplaire, tolérant et généreux

Être maître de moi en toutes circonstances

- Être loyal dans le sport et dans la vie de tous les jours
- Cultiver la solidarité en s'encourageant et en s'entraînant
- Accepter les décisions prises par les officiels, le respect des règles et de ceux qui officient.



Rappel particulier du Règlement Intérieur :

Tous les actes d'incivilité, de violence, le vandalisme, les vols, les brimades et d'une manière générale, tous les actes **qui portent atteinte à l'intégrité physique ou morale de tout membre de la communauté scolaire ne pourront qu'entraîner des sanctions très graves pouvant aller jusqu'à une exclusion définitive.**

Tous les actes sur les réseaux sociaux portant atteinte à l'image de l'Institut Emmanuel d'Alzon, de la section sportive et des partenaires (clubs et comité) ne pourront qu'entraîner des sanctions très graves pouvant aller jusqu'à une exclusion définitive.

Envers le matériel :

Je m'engage à :

- Prendre soin du matériel d'entraînement (plots, ballons, chasubles...)
- Respecter les installations (gymnase, vestiaire, internat, transport...)

L'investissement

Je m'engage à :

- Assister à tous les entraînements qui se déroulent dans le cadre de la section sportive.
- A m'investir pleinement dans mon travail scolaire afin d'obtenir les meilleurs résultats.
- M'engager pleinement d'un point de vue individuel mais aussi d'un point de vue collectif à l'entraînement et en compétition.
- A participer aux différentes compétitions dans le cadre de l'UGSEL et UNSS.
- A prendre une licence dans un club du territoire Gardois.

Je prends connaissance qu'en cas de manquement grave au regard de cette charte, des sanctions disciplinaires pourront être prises.

Je soussigné(e).....

Avoir bien pris connaissance de cette charte et m'engage à la respecter pendant toute l'année scolaire 2024-2025.

L'élève :

Les Parents ou responsable légal :

Signature :

Signature :